

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 94 (1943)
Heft: 11

Artikel: Contribution à l'étude de la question du rajeunissement du mélèze
Autor: Leibundgut, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



BASSIN D'ALIMENTATION DE LA BAYE DE MONTREUX. Phot. H. Burger, Zurich.

Au premier-plan : Les Avants. A l'arrière-plan : au milieu, la Dent-de-Jaman ; à droite, les Rochers-de-Naye.

Au centre : à gauche, les pâturages de Sauderan ; à droite, les pâturages des Gresalleys.

N° 6030 BRB 3. 10. 1939



BASSIN D'ALIMENTATION DE LA BAYE DE MONTREUX.

Pot. H. Burger, Zurich.

Les Verraux. Ces pentes, très raides, autrefois recouvertes de prés, sont aujourd'hui boisées. A gauche : la Cape-au-Moine (1945 m. alt.). Au milieu : Corbex (1902 m.). A droite : les Courcys (1810 m.). A gauche, en haut : pâturage et pâturage boisé de Soladier.

N° 6030 BRB 3. 10. 1939.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

94^{me} ANNÉE

NOVEMBRE 1943

N° 11

Contribution à l'étude de la question du rajeunissement du mélèze

L'inspecteur forestier fédéral *E. Hess*, dans une publication parue en 1936¹, a montré que l'écroûtage du sol est un excellent moyen pour faciliter le rajeunissement naturel du mélèze. Dès lors, on y a recouru de plus en plus dans la pratique et, bien souvent, les résultats constatés ont été satisfaisants. Ceux obtenus dans l'essai commencé en 1935, et que nous allons relater ici, nous fourniront des données numériques qui viendront compléter de façon pertinente les considérations de Monsieur Hess.

Dans le *Lötschental* (Valais), en automne 1935, on a installé, dans divers peuplements, 32 placettes à semis (*Saatflächen*) mesurant chacune 2,5 m² d'étendue. De deux placettes placées côte à côte, le sol de l'une resta intact, tandis que sur l'autre on enleva la couche de gazon et, éventuellement, celle d'humus acide. Pour le semis, on utilisa des graines de mélèze récoltées dans la région en cause et des graines d'épicéa acquises dans le commerce, cela à raison de 4 gr. au mètre carré des placettes. La faculté germinative des semences de mélèze, déterminée par l'Institut fédéral de recherches agricoles, à Zurich-Oerlikon, était égale à 39 %.

Description des placettes d'essai

- N° 1— 2. Ferdenwald, 1480 m. d'alt. Pente tournée au sud, d'inclinaison moyenne; sol très sec. Peuplement mélangé de mélèze et épicéa, à l'état clair. Sol non recouvert de végétation. Couche d'humus épaisse de 5 cm., recouverte de débris d'aiguilles.
- N° 3— 4. Même endroit; 1550 m. d'alt. Sol un peu moins séchard. Mince couverture vivante du sol, composée de *Lotus corniculatus*, *Galium pumilum*, *Hieracium montanum*, *Thymus serpyllum*, *Carex verna*, *Luzula nivea*, etc.

¹ *E. Hess : Neue Wege im Aufforstungswesen.* — Supplément n° 15 des publications de la Société forestière suisse.

- N° 5— 6. Ferdenwald; 1600 m. d'alt. Pente d'inclinaison moyenne, tournée au sud. Ancien pâturage, non boisé, très ensoleillé; maigre gazon serré.
- N° 7— 8. Ferdenwald; 1600 m. d'alt. Pente tournée au midi, bien ensoleillée. Vieux peuplement d'épicéa et de mélèze, avec trouées. Toute couverture végétale manque. Couche d'aiguilles de 3 cm.
- N° 9—10. Au même endroit que 7—8; sol moins séchard. Quelques mousses isolées, en majorité *Pogonatum aloides*.
- N° 11—12. Comme 7—8. Sol superficiel, très sec.
- N° 13—14. Comme 9—10. Sol relativement frais et profond.
- N° 15—16. Comme 11—12. Gazon maigre, de faible épaisseur.
- N° 17—18. Comme 15—16.
- N° 19—32. Forêt de Kippel et de Kastler; 1550—1650 m. d'alt. Pente tournée au nord, fortement inclinée; sol passablement humide, couvert en grande partie de peuplements réguliers d'épicéa et de mélèze.
- N° 19—20. Espace vide, sol garni de *Calamagrostis villosa*.
- N° 21—22. Bordure d'un peuplement. Gazon serré de *Calamagrostis*.

Durant l'année 1936, on a, à plusieurs reprises, compté le nombre de brins des semis, travail auquel a collaboré le garde de triage Bellwald. Dans la tablelle suivante ne figurent que les résultats du dernier comptage.

Placette N°	Essence	Nombre de brins d'1 an ¹	Placette attenante non écroûtée N°	Essence	Nombre de brins d'1 an ¹
1	mélèze	0	2	mélèze	0
3	épicéa	132	4	épicéa	11
5	mélèze	58	6	mélèze	3
7	»	11	8	»	0
9	»	72	10	»	2
11	»	6	12	»	0
13	épicéa	48	14	épicéa	14
15	mélèze	25	16	mélèze	4
17	»	36	18	»	2
19	épicéa	29	20	épicéa	1

¹ Sur une surface de 2,5 mètres carrés.

Placette N°	Essence	Nombre de brins d'1 an ¹	Placette attenante non écroûtée N°	Essence	Nombre de brins d'1 an ¹
21	mélèze	0	22	mélèze	0
23	épicéa	42	24	épicéa	2
25	mélèze	72	26	mélèze	0
27	épicéa	23	28	épicéa	8
29	mélèze	63	30	mélèze	0
31	»	70	32	»	0

Les résultats du dernier comptage permettent de constater, dans tous les cas, très nettement l'action favorable de l'écroûtage. Ce fut le cas particulièrement dans les peuplements où le sol est recouvert d'une couche dense de *Calamagrostis*, ou d'une couche d'humus acide. Sur les pentes tournées au sud, les brins n'ont pu subsister, presque exclusivement, que le long des bords des surfaces écroûtées. Ceci nous montre que, sur les sols séchards en pente, il y a avantage à pratiquer l'écroûtage sous forme de bandes étroites.

H. Leibundgut.

(Trad.)

La végétation, le sol et la teneur en eau de ses couches supérieures, dans le bassin d'alimentation de la Baye de Montreux

(Suite)

III. Influence des variations de la couverture végétale sur la teneur en eau de la couche supérieure du sol

Après ces considérations d'ordre général, nous voulons examiner deux cas spéciaux, qui nous permettront de voir quelle peut être l'action de changements, survenus dans la couverture végétale, sur la structure et la teneur en eau de la couche supérieure du sol mesurant 1 m. d'épaisseur.

1° Suppression du pâturage sur un pré maigre soumis auparavant au parcours du bétail

Ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, on a, en 1930, cessé d'utiliser les terrains en forte pente des Verraux qui, auparavant, étaient ou bien pâturés ou bien soumis au fauchage (prés maigres). Par contre, la partie avoisinante, également en forte pente, de l'alpe Soladier a continué, comme précédemment, à être soumise à un pâturage intense. En automne 1936 et surtout en 1937, nous avons étudié

¹ Sur une surface de 2,5 mètres carrés.